

Département de la
COTE D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
06 décembre 2023

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président.

MEMBRES TITULAIRES : Gilles SEGUIN, Jean-Paul SERAFIN, Antonio COBOS, André DALLER, Evelyne GAUTHEY, Dominique DUPONT, Jacques BARTHELEMY, Philippe BALIZET, Sylvie VACHET, Didier TOUBIN, Samia DJEMALI, Daniel MAKUC, Dominique VERET, Christian MEZZAVILLA, Gilles CARRE, Yves COGNET (en remplacement de Gilles STUNAUT), Jean-François COLLARDOT, Philippe ROUARD, Francis CHENOT, Christophe LUCAND, Philippe HUMBERT, Séverine GUERRIER, Alexandre PLAZA, Blandine PETRIGNET, Didier DANEL, Gilles MALSERT, Valérie DUREUIL, Denis GAILLOT, Georges STRUTYNSKI, Olivier PIRAT, Christèle POUTHIER, Alain CARTRON, Jean-Claude ALEXANDRE, Nicole GENEVOIX, Gilles MUTIN, Claude LEFILS, Florence VEDRENNE, Rémi VITREY, Ghislaine POSTANSQUE, Jocelyne FINCK, Hervé TILLER, Daniel CARRASCO, Eliane QUATREHOMME, Umberto CHETTA, Jean-Louis LEXTREYT, Jean-Claude GAILLARD, Hubert POULLOT, Pascal BORTOT, Philippe RUPIN, Sylvie VENTARD, Gilbert MORIN, Alain TRAPET, Régis DORLAND, Christian MARCHISET, Christian ROUSSEL, Marcel JOBARD, Jean-Louis RAILLARD.

EXCUSES : François MARQUET, Danielle BELORGEY, Dominique BAILLEUX, Gilles STUNAUT, Sonia LOTH, Jean-François ARMBRUSTER, Sandra MICHAUD, Jacques MERRA, Christian HOQUET, Jean-Luc ROSIER, Olivier BAYLE, Laurent BEDENNE, Alain BŒUF, Pierre LIGNIER, Isabelle CHAPUILLIOT.

ABSENTS : Thomas CAGNIANT, Alain VION, Gérard FRICOT, Pascal ROCHET, Florence ZITO, Claude CHARLES.

POUVOIRS : François MARQUET a donné pouvoir à Gilles CARRE.

Danielle BELORGEY a donné pouvoir à Christian ROUSSEL.

Dominique BAILLEUX a donné pouvoir à Umberto CHETTA.

Sonia LOTH a donné pouvoir à Gilbert MORIN.

Jean-François ARMBRUSTER a donné pouvoir à Sylvie VENTARD.

Sandra MICHAUD a donné pouvoir à Blandine PETRIGNET.

Jacques MERRA a donné pouvoir à Dominique DUPONT.

Olivier BAYLE a donné pouvoir à Gilles MUTIN.

Alain BŒUF a donné pouvoir à Pascal BORTOT.

Pierre LIGNIER a donné pouvoir à Evelyne GAUTHEY.

Isabelle CHAPUILLIOT a donné pouvoir à Philippe ROUARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

C/23/130 - OBJET : ASSAINISSEMENT – VOTE DES TARIFS 2024

Vu les disparités tarifaires d'assainissement sur les différents secteurs géographiques constituant la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges,

Considérant la poursuite de l'harmonisation des tarifs enclenchée en 2019 pour 6 ans,

Vu l'avis du Conseil d'Exploitation Assainissement du 06 décembre 2023,

1. Tarifs Assainissement collectif

L'application du lissage des tarifs sans augmentation du produit global serait de :

	Abonnement Assainissement € HT	Redevance Assainissement HT /M ³	Prix € HT Assainissement ramené au m ³ (120m ³)
Secteur Hautes-Côtes de Nuits (1)	63.30 €	1.54 €	2.07 €
Secteur Vosne (2)	60.75 €	1.53 €	2.03 €
Secteur Plaine (3)	56.63 €	1.52 €	1.99 €
Corgoloin-Magny-les-Villers	63.76 €	1.62 €	2.15 €
Boncourt-le-Bois	58.93 €	1.51 €	2.00 €
Part Communautaire Sud-Dijonnais (4) <i>(part délégataire 2023 pour info)</i>	26.22 € <i>(30,00€)</i>	0.54 € <i>(1.2841 €)</i>	0.58 € <i>(1.53 €)</i>
Chambolle-Musigny & Morey-Saint-Denis	57.43 €	1.55 €	2.03 €
Gevrey-Chambertin et autres Communes (5)	55.71 €	1.55 €	2.01 €

(1) Communes Hautes-Côtes : Arcenant, Chaux, Fussey, Marey-les-Fussey, Meuilley, Villars-Fontaine

(2) Communes Secteur de Vosne : Flagey-Echezeaux, Gilly-les-Cîteaux, Vosne-Romanée, Vougeot

(3) Communes Plaine de Nuits : Agencourt, Argilly, Comblanchien, Gerland, Premeaux-Prissey, Quincey, Villy-le-Moutier, Villers-la-Faye.

(4) Communes Sud Dijonnais : Barges, Broindon, Corcelles-les-Cîteaux, Epernay-sous-Gevrey, Noiron-sous-Gevrey, Saint-Philibert, Saulon-la-Chapelle, Saulon-la-rue, Savouges

(5) Commune de Gevrey- Chambertin et autres communes : Bévy, Brochon, Chambœuf, Chevannes, Collonges-lès-Bévy, Couchey, Curley, Curtil-Vergy, Détain-et-Bruant, L'Etang-Vergy, Fixin, Messanges, Reulle-Vergy, Semezanges, Ternant, Urcy, Valforêt

Afin de couvrir les frais de fonctionnement liés à l'augmentation du coût de l'énergie et les futurs investissements concernant principalement la reconstruction de la station de traitement des eaux usées de Saulon-la-Chapelle, une révision des tarifs est nécessaire à hauteur de 15%, ce qui donne les tarifs suivants :

	Abonnement Assainissement € HT	Redevance Assainissement HT /M ³	Prix € HT Assainissement ramené au m ³ (120m ³)
Secteur Hautes-Côtes de Nuits (1)	72.80 €	1.77 €	2.38 €
Secteur Vosne (2)	69.86 €	1.76 €	2.33 €
Secteur Plaine (3)	65.12 €	1.75 €	2.29 €
Corgoloin-Magny-les-Villers	73.32 €	1.86 €	2.47 €
Boncourt-le-Bois	67.77 €	1.73 €	2.30 €
Part Communautaire Sud-Dijonnais (4) <i>(part délégataire 2023 pour info)</i>	30.15 € <i>30.00 €</i>	0.62 € <i>1.2841 €</i>	0.66 € <i>1.53 €</i>
Chambolle-Musigny & Morey-Saint-Denis	66.04 €	1.78 €	2.33 €
Gevrey-Chambertin et autres Communes (5)	64.06 €	1.78 €	2.31 €

Tarifs Assainissement Non Collectif (ANC) en régie

- * Redevance ANC : 20,00 € HT/an
- * Contrôle de conception implantation dans le cadre d'un dépôt de PC : 90,00 € HT
- * Contrôle d'exécution dans le cadre d'un dépôt de PC : 130,00€ HT
- * Absence et/ou refus de contrôle de conception /implantation : 150,00 € HT
- * Absence et /ou refus de contrôle de bonne exécution des travaux : 200,00 € HT

Frais Courants sur Prestations exécutées en Régie :

- * Frais de contrôle pour vente d'un bien : 100,00 € HT
- * Frais de déplacement pour intervention non justifiée : 70, 00 € / heure

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **FIXE** les tarifs communautaires de l'assainissement comme présentés ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2024.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN.

